

La Commune adopte le drapeau rouge et dans un long manifeste fait connaître ses aspirations révolutionnaires et sociales.

Thiers, avec l'appui de l'Assemblée et la bienveillance des armées Prussiennes d'occupation, fait appel à la troupe pour réprimer le mouvement insurrectionnel et reconquérir la ville. Ce sera la "semaine sanglante".

Il participe à la défense de la capitale comme lieutenant de la 4e batterie d'artillerie de la Seine pendant le terrible siège, commencé en septembre 1870, par les Prussiens.

En janvier 1871, malgré l'opposition de Gambetta, le gouvernement signe la capitulation de Paris et l'armistice. L'armée doit déposer les armes.

Louis regagne Toulouse. Mais les parisiens contestent la validité du gouvernement conservateur installé à Versailles. L'insurrection éclate quand Thiers, président de la nouvelle République, veut faire enlever à Montmartre les canons qui ont servi à lutter contre les Prussiens. Le 26 mars la Commune de Paris est élue et proclame l'insurrection.

LA COMMUNE
à Montmartre

du 18 au 25 mai
exposition de
Véronique Filozof

GALERIE
LA ROSE DES VENTS
CLUB MONTMARTRE
4, rue Lannurk, Butte Montmartre

Tous les jours, dimanche 20h, de 14 à 20h à partir du samedi 17h.
Inauguration le 18 mai à 19h.
à partir de 10€ - parking, accès handicapés.

255 79 33

1974



Louis Rocaché redoute de retrouver ses ateliers pillés ou saccagés et en demande des nouvelles à son beau-frère Paul Gouzy. La Commune comme les Versaillais ont respecté ce lieu de production et de travail. A son retour la fonderie peut donc rouvrir ses portes, il propose à son beau-frère de quitter l'armée pour s'associer avec lui [22/30](#) (cf. III.3.F).

En 1874 Louis Rocaché se marie avec Camille Deblachi. A leur grand désespoir, ils n'arrivent pas à avoir d'enfants. Leurs trois bébés sont mort-nés.

Dès le début de la République Louis Rocaché participe à la vie municipale. Il est nommé premier adjoint en mars 1879 puis maire du XIe arrondissement de Paris à partir de 1882. Depuis 1875 il est membre de la commission de surveillance du travail des enfants dans les manufactures, il devient, à la fois, membre de la commission centrale des bibliothèques municipales de la préfecture de la Seine et de la ville de Paris et membre du conseil d'administration de l'Ecole d'Apprentissage de l'Ameublement, rue de Reuilly. Cela lui vaut d'être fait officier d'Académie en 1880 et de recevoir la croix de chevalier de la Légion d'honneur en mars 1885 [dossier L. H. 2357/38]. Il assure ses fonctions de maire jusqu'à sa mort. Ses obsèques ont lieu le 29 avril 1889.

M. Lauranceau, secrétaire général de la Préfecture de la Seine, prononce son oraison funèbre qui sera publiée dans le Bulletin Municipale Officiel de 1889.